



**PREFET DE LA MOSELLE**

**Direction départementale des territoires**  
Service aménagement, biodiversité et eau  
Unité police de l'eau

Dossier suivi par : Pascal RIDGEN  
Tél. : 03 87 28 30 80  
Fax : 03 87 02 79 32  
Mél : pascal.ridgen@moselle.gouv.fr  
Réf. : PR/

**Monsieur le Maire**  
**de la Ville de CREUTZWALD**  
Rue de Carling  
57150 CREUTZWALD

**Objet :** Dossier de déclaration au titre du code de l'environnement concernant la réparation d'un ouvrage d'art de type double buse sur la Bisten le long de la RD 23 à Creutzwald

**PJ :** Dossier de déclaration  
Récépissé de déclaration  
Prescription particulières  
Courrier de notification

Metz, le

**23 JUIN 2014**

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **Réparation d'un ouvrage d'art de type double buse métallique sur la Bisten le long de la RD 23 à Creutzwald**

Ce dossier a été déposé par : Conseil Général de la Moselle

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration ;
- un exemplaire du «**récepissé de déclaration n°57-2013-00013**» en date du **23 JUIN 2014** accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU

  
VALERIE ANTOINE-POTIER